

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix-sept** et le **26 septembre à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – MC. FABRE DE ROUSSAC – J. LAFAGE – G. REQUENA – S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS – A. KELLY – M. LEFEVRE – C. BRISSEOIS – M. GROSSO - JF. MARY - JC. ARAGON – M. PEREZ - J. HURTADO – B. DANIS – A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS – S. SENEGA-SANCHEZ – S. JEAN – C. CARRIE-MAHMOUKI – F. PEREZ – P. KAPPLER – G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : N. SEDKI par M. ROUVIER – S. BERBEZIER par J. LAFAGE - W. BIGNON par L. FABRE

14. Décision Modificative N°2 Budget Principal

Il appartient au conseil municipal d'approuver les modifications suivantes au budget principal.

Fonctionnement : Il s'agit de réajuster en recettes les montants attendus (remboursement SIVOM Agde, impôts). Les crédits sont ajustés pour l'attribution de la subvention MJC, les consommations eau, téléphones ainsi que la formation et les emplois intérimaires.

DM 1 - BUDGET VILLE - SECTION DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2017

DESIGNATION	CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT
<u>DEPENSES REELLES</u>			
Eau et assainissement	011	60611	24 741,00 €
formation professionnelle	011	6184	9 340,00 €
Frais de télécommunications	011	6262	25 000,00 €
autre personnel extérieur	012	6218	30 660,00 €
Subvention MJC	65	6574	20 000,00 €
		TOTAL	109 741,00 €
<u>DEPENSES ORDRE</u>			
virement en section d'investissement	023		
		TOTAL	0,00 €
		TOTAL SECTION	109 741,00 €
DESIGNATION	CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT
<u>RECETTES REELLES</u>			
annulation de mandats sur exercice antérieur	77	773	81 254,00 €
autres impôts locaux	73	7318	7 740,00 €
autres	74	74718	5 070,00 €
autres organismes	74	7478	15 677,00 €
			109 741,00 €
<u>RECETTES ORDRE</u>			
quote part de subvention transférée	042		
			0,00 €
		TOTAL SECTION	109 741,00 €

Investissement : Il s'agit d'ajuster les crédits en dépense par rapport aux montants des marchés en cours le financement étant assuré essentiellement par des recettes non inscrites et de l'emprunt.

DM 1 -BUDGET VILLE - SECTION D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2017				
DESIGNATION	CHAPITRE	ARTICLE		MONTANT
RECETTES REELLES				
Taxe aménagement	10	10226		32 000,00 €
FCTVA	10	10222		158 946,00 €
Emprunts	16	1641		3 534 284,00 €
				3 725 230,00 €
RECETTES ORDRE				
				0,00 €
TOTAL SECTION				3 725 230,00 €
DESIGNATION	CHAPITRE	ARTICLE	Opération	MONTANT
DEPENSES REELLES				
Batiment et installations (Subvention FISAC CABT)	204	2041512		8 230,00 €
installations techniques (Travaux voiries)	23	2315	903	300 000,00 €
constructions (Travaux batiments communaux)	23	2313	905	800 000,00 €
equipement cimetiere(travaux cimetiere)	23	21316	906	17 000,00 €
Installations techniques (Pietonisation des quais)	23	2315	975	2 300 000,00 €
autres immobilisation corporelle (Rehabilitation eglise)	23	2313	918	200 000,00 €
Frais d'etude (AMO ZAC)	20	2031	959	80 000,00 €
matériel de bureau et informatique (informatique)	21	2183	956	20 000,00 €
				3 725 230,00 €
DEPENSES ORDRE				
				0,00 €
TOTAL SECTION				3 725 230,00 €

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE
À LA MAJORITE
(2 abstentions)

Approuve les modifications au budget principal.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL

